



Formation Perfectionnement

Directeur Administratif et Financier - DAF

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Directeur administratif et financier, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 78 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

Le Directeur administratif et financier a pour mission essentielle de veiller à la pérennité financière de l'entreprise. Ses principales missions sont les suivantes :

- contrôle, coordonne et anime l'équipe comptable ;
- assure la gestion et l'optimisation de la trésorerie, assure la relation avec l'ensemble des interlocuteurs financiers ;
- supervise le contrôle de gestion (gestion budgétaire, reporting, tableaux de bord) ;
- garantit les remontées d'informations financières à la direction générale ;
- intervient dans les montages de financements et les projets de croissance externe ;
- participe à la transformation numérique des entreprises.

Certification de qualification professionnelle : Code des fiches ROME les plus proches : M1202 Audit et contrôle comptables et financiers.

Objectifs :

Ce programme de perfectionnement a pour objectifs de :

- former à la transformation numérique des entreprises et spécifiquement aux pratiques comptables digitales ;
- former au droit des sociétés et à l'établissement de la liasse fiscale IS ;
- former à la reprise d'entreprise ;
- former aux financements d'entreprises.

Prérequis à la formation :

Formation comptabilité/gestion ou expérience

Public visé :

- Etudiants voulant se spécialiser au métier de DAF
- Responsable comptable ou financier dans des structures petites ou moyennes ou comptable unique
- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes voulant travailler en entreprises

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des informaticiens, des experts-comptables, des avocats, des consultants en transmission d'entreprises.

Praticiens de l'entreprise, ils conseillent quotidiennement des dirigeants d'entreprises.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 6 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je me forme au droit des sociétés – Télécharger le parcours (PDF)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – Télécharger le parcours (PDF)
- Je finance mes projets et mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je transforme l'entreprise avec le digital – Télécharger le parcours (PDF)
- Je reprends une PME – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 63 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER : 78 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr